



L'ILE D'YEU MAGAZINE

INFORMATIONS MUNICIPALES

DÉCEMBRE 2022

DOSSIER
L'activité
économique

TERRE DE PROJETS AU FÎLE DE L'EAU



INAUGURATION DU CENTRE TECHNIQUE MUNICIPAL DANS LA ZONE ARTISANALE par Bruno Noury, en présence des élus, du directeur des services techniques et de l'architecte, Stéphanie Simon, le 30 septembre dernier.



LES BEAUX MARDIS Le premier mardi de chaque mois, les deux Ehpads de l'île proposent des concerts gratuits en après-midi pour les résidents et leurs familles. Depuis la rentrée, se sont produits Barbara le 6 septembre, Niko Guitar le 4 octobre, Bchaduo le 23 novembre et Clément Bertrand le 8 décembre.



CÉRÉMONIE DES PERSONNALITÉS Ils ont été mis à l'honneur en présence des élus le 11 novembre dernier: de gauche à droite, au 1^{er} rang, Yannick Boulay, retraité en 2021 (2^e), Lionel Girard, éducateur au complexe sportif, médaille de vermeil pour 30 ans de service en 2021 (4^e), Yannick Aupiais représentant Monseigneur Rézeau, ancien curé de la paroisse, légion d'honneur en 2021 (6^e), et, au 2^e rang, Pascal Girard, responsable de la voirie, médaille d'argent pour 20 ans de service en 2021 (5^e).

UNE HISTOIRE DU ROCK ISLAIS

Cet été et jusqu'à la Toussaint, le quai Canada a accueilli l'exposition consacrée à l'histoire du rock islais depuis les années 70 jusqu'à aujourd'hui. Grâce aux QR-codes figurant sur les panneaux, le visiteur pouvait accéder à d'anciens contenus audio ou vidéo.

36 °C

sous abri

Record de température depuis l'ouverture de la station météorologique en 1944 battu jeudi 11 août à 14h 15. Le précédent record relevé en juillet était de 35,9 °C.





4 TERRE DE PROJETS

- Le projet Au F'île de l'eau

5 DOSSIER

L'économie islaïse

- Une île très active

Emmanuel Maillard

- "Nous voulons diversifier les emplois pour offrir des palettes plus larges aux jeunes et aux femmes"

8 ÇA AVANCE

Chemin cyclable

- C'est bouclé!

Aides à l'amélioration de l'habitat

- Plus ciblées

11 L'ÎLE AU QUOTIDIEN

Attribution primo-accédants

- Nouveaux critères

Fourrière automobile

- Comment ça marche ?

12 ÉTAT CIVIL

INFOS PRATIQUES

EXPRESSION POLITIQUE

14 LE MAG

Jeanlin Henry

- Un œil objectif

- Agenda culturel

Dolmen de la Planche-à-Puare

- Ça creuse!

RETROUVEZ-NOUS SUR



INFORMATIONS MUNICIPALES décembre 2022

11, quai de la Mairie 85350 L'Île-d'Yeu
0251594545 / mairie@ile-yeu.fr

Directeur de la publication: Bruno Noury

Conception et réalisation:

Édito communication écrite Nantes
www.edito-presse.com

Crédit photos: services municipaux
sauf mentions spéciales, DR.

Imprimé à 3 000 exemplaires

Dépôt légal à parution
ISSN: 1624-1487

L'Île d'Yeu est station classée de tourisme!



Par arrêté en date du 29 septembre dernier, le préfet de la Vendée a attribué à la commune de L'Île d'Yeu le label de station classée de tourisme. Cette distinction vient récompenser les efforts de la communauté insulaire sur la qualité de l'accueil touristique. C'est aussi le fruit d'un travail entrepris depuis plusieurs années pour adapter nos outils d'accueil au niveau de l'excellence de la destination qu'est notre île.

Par exemple, l'Office de tourisme est aujourd'hui classé en catégorie I. Il fallait aussi que les locations saisonnières soient classées ou labellisées pour 70 % d'entre elles. En tout, ce sont environ 130 critères qu'il fallait remplir, allant de l'animation culturelle à l'année à l'accessibilité des sites touristiques ou encore à la mise en place d'une surveillance de baignade.

Le travail pour monter ce dossier complexe nous a tous mobilisés: mairie, Office de tourisme, hébergeurs, professionnels du tourisme, associations... Nous tenons donc à tous vous remercier et à vous féliciter pour votre participation active dans ce processus d'obtention de ce label.

Ce label va permettre d'accroître de façon non négligeable les financements de la commune, avec par exemple la perception en direct des droits de mutation. Mais il permet aussi le surclassement démographique de la commune, lui donnant ainsi une reconnaissance de l'importance de la collectivité.

Au-delà de ces aspects administratifs et financiers, c'est bien la qualité de l'accueil touristique qui est valorisé. Aujourd'hui, le tourisme a une place prépondérante dans notre économie. L'activité touristique doit donc s'inscrire dans le développement durable pour en assurer sa pérennité. La beauté de nos paysages ne suffit pas, il faut accueillir nos visiteurs comme il se doit. C'est l'inverse d'un tourisme de masse que notre capacité d'accueil ne permet plus. Nous voulons garder une île belle et accueillante, et être fiers de la faire découvrir et de la partager. Le tourisme à tout va, sans attention, ne nous grandit pas. Il est générateur de crispation avec des conséquences graves pour notre communauté, comme la pression immobilière.

Le label station classée de tourisme, c'est avant tout une volonté d'un développement équilibré de notre territoire, respectueux de notre société et de notre environnement.

Au nom de toute l'équipe municipale, je tiens à vous souhaiter de joyeuses fêtes et une très bonne année 2023.

Bruno Noury
Maire de L'Île d'Yeu
Conseiller départemental de la Vendée



Le projet Au f'île de l'eau

C'EST QUOI ?

Comprendre et restaurer les réseaux hydrographiques des zones agricoles et naturelles.

POUR QUOI FAIRE ?

L'objectif est de parfaire la connaissance du réseau hydrographique de l'île d'Yeu et son fonctionnement afin de mieux gérer la ressource en eau



PARLONS CHIFFRES

■ Le budget global, estimé à 280 000 €, intègre les études préalables, les travaux, la communication et la coordination du projet. Les financements proviennent de la Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt (Draaf), du Département de la Vendée, de la Fondation Engie, de la Fondation du patrimoine et de la commune. Cette dernière a lancé une souscription nationale avec un objectif de collecte de 100 000 €. En fonction des fonds mobilisés, les travaux seront plus ou moins conséquents. Vous pouvez vous aussi soutenir ce projet en flashant ce QR Code.



pour l'agriculture. Le sous-sol de l'île est composé de roches massives affleurantes, peu perméables. En hiver, cela crée des engorgements en surface qui nuisent à la qualité des sols et un assèchement important en été. Ce type de sol rend le stockage de l'eau en sous-sol difficile pour les usages agricoles car l'eau s'infiltré dans les failles.

COMMENT FAISAIT-ON AVANT ?

Avec la déprise agricole, le réseau hydrographique de l'île s'est détérioré depuis les années 50 et ne joue plus son rôle.

ON EN EST OÙ ?

Le projet est parti d'une dynamique citoyenne lancée en 2020. Avec d'abord des réunions publiques pour délimiter la question, puis une première étude des étudiants de l'école Unilasalle qui ont recensé les puits privés et la centaine de puits publics,

ce qui a permis de caractériser la nappe phréatique. Des profils de sous-sol en zone agricole ont été réalisés pour cerner la ressource en eau du territoire. En 2021, un inventaire participatif des mares a été conduit par des volontaires islais pour définir les caractéristiques des mares: dimension, végétation, état et menaces, raccordement aux fossés... À l'automne 2021, des fossés ont été curés ou recréés sur trois sites agricoles. Cette année, la Chambre d'agriculture a mené une étude auprès de huit exploitations pour identifier des façons d'améliorer leur autonomie en eau. Depuis cet automne deux exploitants sont accompagnés pour la création d'une réserve d'eau et le raccordement d'une toiture à une réserve. Une étude à l'échelle des bassins versants est également prévue en 2023 avec l'Université de Nantes.

QU'EST-CE QU'ON Y GAGNE ?

Les intérêts sont multiples. Contribuer au désengorgement des sols l'hiver favorise la qualité agronomique des terres et d'en allonger la période d'exploitation. Restaurer les mares permet aussi d'améliorer les capacités de recharge de la nappe en période sèche. C'est enfin un moyen de rouvrir les paysages agricoles et naturels de l'île, et de contribuer à préserver la biodiversité de ces milieux fragiles.



Économie

Une île très active

L'avenir de l'île tient bien évidemment au maintien d'une activité économique pérenne et diversifiée. Pour y parvenir, la commune se mobilise.

“On peut dire qu'aujourd'hui, 80 % de notre activité est liée au tourisme, c'est une réalité”, indique Vincent Girard, chargé de développement économique. Sur ce plan, l'île d'Yeu possède de solides atouts, qu'elle s'attache à développer, notamment en allongeant la saison. *“Aujourd'hui, elle commence début mars et s'étend jusqu'à mi-novembre, poursuit Vincent Girard. Nous avons fait beaucoup de promotion sur le tourisme hors saison en mettant notre patrimoine en avant.”*

Partenariat

Mais il serait dangereux de se cantonner à cette monoactivité. Et c'est bien ce qui incite la commune à faire feu de tout bois pour soutenir toutes les formes d'activité et les diversifier.

Elle a ainsi noué de multiples partenariats pour aider les entrepreneurs à s'installer et à se développer. Le plus ancien date de 2005. Il a été signé avec la plate-forme d'initiative locale (Pfil) Initiative Vendée terres et littoral (ITVL). Le principe des Pfil est de financer les créateurs ou repreneurs d'entreprises sous forme de prêts d'honneur à 0 % sur trois ou cinq ans. Parallèlement, ils sont aussi accompagnés par un parrain qui possède une expérience entrepreneuriale. Depuis 2005, ITVL a accompagné plus de cent projets et accordé 811 000 euros de prêts... avec un taux

de pérennité des entreprises soutenues de 89 % à trois ans! Ces aides ont concrètement permis de créer ou maintenir 35 emplois depuis 2020.

Emploi partagé

Signé en 2011, le partenariat avec le Groupement d'employeurs Nord Ouest Vendée (Genov) est un peu plus récent. *“Il repose sur le développement de l'emploi partagé qui permet de cumuler plusieurs emplois pour aboutir à un CDI, mais aussi l'accompagnement des entreprises, et un suivi renforcé des demandeurs d'emploi. Des évé-*

Depuis 2005, IVTL a accompagné plus de cent projets et accordé 811 000 euros de prêts.



Périmètre d'extension de la ZA de la Marèche.

ments sur les thématiques ressources humaines sont régulièrement organisés pour les chefs d'entreprise, explique Vincent Girard. L'objectif est de développer les compétences en ressources humaines sur le territoire et d'améliorer les pratiques." L'emploi partagé apporte pour sa part une souplesse intéressante pour les activités saisonnières.

La zone artisanale étendue

L'accompagnement des entreprises prend aussi des formes plus tangibles, comme avec l'extension de la zone artisanale pour un investissement de 1,5 million d'euros. "C'était nécessaire compte tenu du nombre de demandes que nous avons, précise le chargé de développement économique. Soit les entreprises sont à l'étroit, soit leur activité gêne le voisinage, soit elles sont nouvelles." L'extension permet de loger deux arme-

ments à la pêche, cinq ou six entreprises du bâtiment, une station de lavage auto, et sept ateliers artisanaux qui vont être construits l'an prochain. Les emplacements sont loués avec un bail emphytéotique afin que la mairie conserve la maîtrise du foncier. Les ateliers artisanaux seront proposés à de jeunes entrepreneurs.

Tout est lié

Soutien à l'Association des produits de L'île d'Yeu depuis sa création, la commune aide aussi les commerçants de l'île dans le cadre d'une convention signée avec l'UCA et l'Office de tourisme. Outre un soutien logistique, notamment pour toutes les journées commerciales, elle participe à l'édition des chèques Cad'Oya. "L'opération est un succès: c'est une sorte de monnaie locale avec 40 000 euros de chèques par an. Ils sont en vente à la maison de la presse de Port-Joinville

Une nouvelle unité pour la pêche

Issu d'une famille de pêcheurs islais, Adrien Delavaud "patronne" depuis vingt ans pour l'Armement coopératif artisanal vendéen (Acav). Il est devenu armateur en 2013 en rachetant 20 % des parts de la Fille du Suet, grâce à un prêt d'honneur de la plate-forme d'initiative locale. Avec ses sept membres d'équipage, le patron-armateur a embarqué le 2 décembre sur Camelys, un fileyeur flambant neuf de 21 mètres de long sur 7 mètres de large, pour une première campagne à la sole. "La Fille du Suet avait trente ans, les coûts d'entretien augmentaient. Camelys est plus confortable, plus économe et moins polluant. La pêche, ça fait partie de l'identité de l'île. J'y crois toujours, même si c'est un métier difficile. D'ailleurs, quelques jeunes y reviennent aujourd'hui."



L'ÉCONOMIE ISLAISE EN CHIFFRES

La comptabilisation est plus compliquée qu'il n'y paraît. Mais si l'on s'en tient aux ordres de grandeur, on dénombre quelque 500 entreprises en activité sur l'île pour un total de 2300 emplois. La grosse majorité concerne le tertiaire (60 %), en priorité pour les activités touristiques, les artisans et le BTP représentent 30 %, et les 10 % restants la pêche et l'agriculture. La pêche est aujourd'hui constituée de 20 armements: 13 en petite pêche (20 emplois de marins-pêcheurs), 2 en pêche côtière (7 emplois) et 5 en pêche au large (36 emplois avec les ramendeuses). L'île compte 13 exploitations agricoles avec des activités très variées: maraîchage, élevage de moutons, de vaches, de poulets à chair et de reines d'abeilles, production de safran, de plantes médicinales et aromatiques, de fruits et bientôt de vins.



et utilisables dans les trois quarts des commerces islais." La redéfinition de l'arrière-port et du quartier des usines – voir *L'île d'Yeu Magazine* de juillet 2022 – va aussi dans le sens d'une dynamisation du commerce local. Tout est lié: la réflexion menée sur cet espace vise à retrouver une cohérence urbaine et à rendre ces lieux plus attractifs en créant des passerelles avec le port. Cela passe notamment par l'installation de commerces attractifs mais aussi par une signalétique homogène, un revêtement de chaussée en harmonie avec celui du port, et la valorisation de l'architecture et du patrimoine. Une île qui vit et qui maîtrise son avenir, c'est bien sûr un territoire qui permet à tous ses habitants de travailler et de gagner leur vie durablement. C'est tout l'enjeu de la stratégie municipale en matière d'économie.

“Nous voulons diversifier les emplois pour offrir des palettes plus larges aux jeunes et aux femmes”

Interview Emmanuel Maillard, adjoint délégué à la vie économique



Quelle est aujourd'hui la stratégie de la commune en termes de développement économique ?

L'économie de l'île marche bien mais reste globalement portée par le tourisme. Nous essayons donc de soutenir les métiers traditionnels comme la pêche, c'est notre ADN, l'agriculture ou l'artisanat d'art. Au travers de ces activités, nous souhaitons diversifier les types d'emploi sur le territoire pour offrir des palettes plus larges aux jeunes mais aussi aux femmes. Il n'y a pas beaucoup de diversité de métiers pour les femmes sur l'île.

Concrètement, comment intervenez-vous ?

On accompagne les personnes qui souhaitent s'installer ou créer leur entreprise. Pour cela, on se sert de la plate-forme d'initiative locale (Pfil) avec le prêt à 0 %. La Pfil a d'ailleurs été la première structure à faire



des prêts pour faciliter la reprise d'armements de pêche par des jeunes. Elle a accordé deux prêts dans ce sens depuis 2020. Il y a le partenariat avec

Genov qui a d'ailleurs été renouvelé pour trois ans en novembre. Au-delà de l'emploi partagé, nous activons différents leviers comme l'audit et l'accompagnement d'entreprises sous forme de plans d'actions. Nous venons également de signer un nouveau partenariat avec Pôle Emploi Challans. Nous avons constaté que



Une parcelle de vignes a été plantée en chenin au printemps 2021 près du Grand Phare.

depuis les inscriptions en ligne en 2016, nous perdions le contact avec les demandeurs d'emploi et nous avons des difficultés à répondre aux demandes des entreprises. Nous avons donc convenu que désormais, à toute première inscription, l'entretien par téléphone ou visio se ferait depuis le Relais Emploi de l'île d'Yeu. Cela permet de recréer le lien, de mieux guider les demandeurs dans leur recherche et de les mettre en relation avec les entreprises. Dans un autre domaine, nous avons également la résidence Les Patagos à Saint-Sauveur pour loger les saisonniers. Elle va ouvrir d'avril à la Toussaint en 2023 pour les saisonniers de haute saison.

Quelles actions menez-vous en faveur de l'agriculture ?

Nous continuons de structurer ce qui existe et surtout de mettre en place les conditions sur le foncier pour développer de nouvelles activités. Nous avons engagé un gros travail avec la Safer pour rechercher des ensembles de terres homogènes et le défrichement des parcelles se poursuit dans le cadre du projet Terres Fert'île. L'île d'Yeu est un territoire attractif. En général, cela correspond à un projet de vie, pour de petites exploitations, souvent en bio avec un environnement plutôt sain. Nous souhaitons soutenir ces activités pour favoriser l'alimentation sur place et les circuits courts.

Lors de leur inscription, les demandeurs d'emploi ont désormais leur premier entretien avec Pôle Emploi Challans en visio ou par téléphone depuis le Relais Emploi.



Stationnement dans l'arrière-port : un peu de patience

Les travaux d'aménagement du parking municipal situé à proximité de l'église Notre-Dame-du-Port ont débuté à l'automne. Ils sont réalisés par tranches, afin de conserver dans la mesure du possible, des espaces de stationnement dans l'arrière-port. Le planning prévisionnel prévoit la finalisation des travaux pour le printemps 2023.

Cet aménagement comprend la matérialisation de 61 places, dont 2 aménagées pour les personnes à mobilité réduite, et un cheminement aux normes afin de faciliter les déplacements du parking vers le parvis de l'église.

Les travaux du parking municipal situé rue Neptune débiteront ensuite par tranches pour créer 87 places, dont 2 PMR. Ces travaux débiteront à l'automne 2023. La rationalisation de l'espace et le marquage au sol devraient permettre d'augmenter au final le nombre de places des deux parkings. Pendant la durée des travaux, les usagers qui se rendent sur le continent sont bien évidemment invités à se faire déposer au bateau ou à faire récupérer leur véhicule par un tiers afin de faciliter le stationnement aux abords du port. Rappelons que les durées maximales de stationnement sur les parcs municipaux sont indiquées aux entrées des parkings et que dans le cas contraire, le Code de la route prévoit un maximum de 7 jours.



Chemin cyclable C'est bouclé!

L'actuelle piste cyclable de Port-Joinville à la Croix va bientôt être prolongée pour former une boucle.

La piste existante fait aujourd'hui 4 kilomètres. Mais à l'été 2024, ce sont 16 kilomètres que les cyclistes pourront parcourir tranquillement pour revenir à leur point de départ à Port-Joinville. Le circuit les fera notamment passer à la Meule, au Vieux château, à la Bergerie puis dans le bois de Pierre-Levée. C'est l'aboutissement d'un dossier complexe entamé en 2014. Il a notamment fallu négocier la définition du tracé avec les services de l'État. Le permis d'aménager a été accordé fin 2021. Les travaux doivent débuter en 2023 par le tronçon Bergerie-Vieux château et s'achever en 2024.



Revêtement confortable

Pour ce parcours, le choix a été fait de ne pas créer de nouveaux chemins: le circuit n'empruntera que des chemins existants, certains, fermés depuis une vingtaine d'années seront toutefois rouverts. Quelques tronçons seront partagés avec les voitures. Si l'emprise est conservée, le revêtement sera repris pour être plus confortable et moins impactant. Il s'agit notamment de sable stabilisé de couleur naturelle, issu de carrières et mélangé à un liant, ou d'enduit gravillonné.

Plus de sécurité

Précision importante, le circuit va également être balisé ce qui va lui permettre d'être inscrit au Schéma départemental des pistes cyclables et au Schéma régional. Cette inscription est conditionnée à l'attrait touristique et au fait que les cyclistes puissent y rouler en toute tranquillité. Mais au-delà de l'aspect touristique, cette nouvelle boucle cyclable traduit la volonté politique de la commune d'aider les utilisateurs à se sentir au quotidien plus en sécurité à vélo.

Aides à l'amélioration de l'habitat Plus ciblées



Le principe des aides accordées par la commune pour la réhabilitation des habitations a été revu. Explications.

Jusqu'ici, ces aides étaient basées sur le montant des travaux avec une base forfaitaire plafonnée. Un principe insuffisamment ciblé qui ne permettait surtout pas de faire face aux cas particuliers. *“Les retours d'expérience nous ont montré qu'il fallait plutôt se fonder sur l'efficacité de la rénovation et les économies d'énergie globales que les travaux allaient permettre de réaliser. Changer une seule fenêtre ne permet pas d'isoler correctement une passoire thermique”*, précise Michel Bourgery, adjoint délégué aux finances et à la transition énergétique.

Location à l'année

Si les petits travaux éligibles à l'aide d'État MaPrimeRénov' peuvent toujours prétendre à une aide forfaitaire de 250 euros, les interventions plus importantes peuvent obtenir un soutien plus conséquent dès lors que le gain en énergie primaire dépasse 35%. Atteindre l'étiquette énergétique D ou E après travaux permet ainsi de bénéficier de 15 euros/kWhep/m²/an économisés dans la limite de 7000 euros. L'aide passe à 20 euros/kWhep/m²/an économisés (plafond 8500 euros) pour l'étiquette C et à 25 euros/kWhep/m²/an économisés (plafond 10000 euros) pour les étiquettes B et A. *“Il y a une incitation à réaliser un saut important, souligne*

Michel Bourgery. Nous avons aussi introduit un bonus spécifique de 5000 euros payable sur trois ans lorsque le bien est remis en location à l'année.” Le recours à des matériaux biosourcés bénéficie pour sa part d'un bonus de 600 euros.

Toutes les situations

Un fonds exceptionnel est également prévu pour faire face aux situations spécifiques. *“Les dossiers sont étudiés au cas par cas par un comité d'élus sur la base d'une note rédigée par un travailleur social.*

La mairie se dote d'un service de l'habitat

Bienvenue à Elsa Marchais, la chargée de mission du nouveau service de l'habitat. Dotée d'une licence de géomatique et d'un master d'urbanisme et d'habitat, Elsa Marchais travaillait jusqu'alors à l'Adile de la Vendée. Elle est notamment chargée d'informer les particuliers sur les droits en matière d'habitat, de les orienter vers les prestataires de la commune dans le cadre d'un projet de rénovation de leur logement. Elsa Marchais va également aider les élus pour renforcer la politique de l'habitat et étudier des pistes pour favoriser le logement à l'année, tout comme les logements saisonniers.

Scolarité Effectifs stables

En recul depuis 2019, les effectifs scolaires ont légèrement remonté à la rentrée 2022 : 480 écoliers et collégiens sont scolarisés cette année sur l'île d'Yeu, contre 473 l'an dernier. L'école du Ponant accueille 83 élèves en maternelle et 149 en primaire, et l'école privée Notre-Dame respectivement 33 et 51 élèves. Il faut noter que le dédoublement et renforcement des classes (grande section, CP et CE1) sont maintenus à l'école du Ponant qui fait partie du Réseau de réussite scolaire de l'Éducation nationale. Pour leur part, le collège public des Sicardières accueille 113 élèves cette année et le collège privé Notre-Dame-du-Port 50 élèves.

Cela dépasse les aspects énergétiques”, indique Michel Bourgery. Ces aides communales viennent s'ajouter à celles prévues par le dispositif OPAH (Opération programmée pour l'amélioration de l'habitat) et PTRE (Plate-forme territoriale de rénovation énergétique).

Guichet unique

En 2019, la commune a mis en place avec le soutien de la Région, du Département et du Sydev un guichet unique pour apporter aux particuliers toutes les réponses qu'ils attendent en ce qui concerne les aides à la rénovation de l'habitat, le montage des dossiers mais aussi les diagnostics et le lien avec les différents corps de métiers. *“Il oriente les demandeurs vers les solutions les mieux adaptées et recadre aussi certains projets avant qu'ils ne soient trop avancés”*, explique Michel Bourgery. C'est bien sûr à ce guichet, animé par les associations Elise et Soliha, qu'il faut s'adresser pour obtenir l'aide communale.

Guichet unique de la rénovation énergétique

Pôle économique, 49, rue des Bossilles.
Tél. : 0251088088 (association Elise)
Mail: yeu.guichet.habitat@gmail.com
Permanences gratuites le 2^e mercredi et le 4^e mardi du mois sur rendez-vous.



Cabinet dentaire Stratégie incisive

Le cabinet dentaire a ouvert début août avec Marie Vanhoven, praticienne à l'année, et le renfort estival de deux étudiants et d'un chirurgien-dentiste. Cela a permis d'assurer 26 jours d'ouverture sur le mois. Depuis septembre, le cabinet est ouvert les lundis, mercredis et samedis avec une permanence téléphonique (02 51 59 80 55) de 8 h 30 à 9 h 30 ces jours-là. Il est toutefois toujours possible de laisser un message, les urgences douloureuses étant traitées rapidement. Dans l'attente du recrutement de deux praticiens salariés à temps plein début 2023*, le cabinet qui déménage très prochainement rue du Puits-Neuf ne prend plus de nouveaux patients en soins réguliers. Précisons que Marie Vanhoven a récemment visité les ehpad et les écoles (grande section et CP) pour des bilans dentaires.

*Les candidats intéressés par un poste de chirurgien-dentiste salarié à temps plein sur l'île sont invités à contacter le directeur délégué de l'hôpital local Dumonté, Briec Carré, briec-carre@ght85.fr



Grand phare Loto allumage

Le projet du clos patrimonial du grand phare – voir L'Île d'Yeu Magazine avril 2022 – qui doit accueillir notamment la future Maison de la nature fait partie des six sites retenus dans les Pays de la Loire pour bénéficier du soutien de la Fondation du patrimoine dans le cadre de la 5^e édition du Loto du patrimoine. Les sept tirages ont eu lieu en septembre et ont été complétés par un jeu de grattage. À cela s'ajoute la dotation de 100 000 euros d'Axa France, partenaire de la Fondation du patrimoine pour trois ans.

Primo-accédants

Nouveaux critères

La commune définit de nouvelles règles pour l'attribution des terrains aux primo-accédants. L'objectif est toujours de faciliter l'accès des Islaïis au logement.



Dans le lotissement de la Tonnelle, une vingtaine de terrains seront mis en vente.

Ils ont été approuvés lors du conseil municipal de septembre : les critères d'éligibilité à l'acquisition de parcelles communales ont été renforcés. Les candidats doivent désormais être primo-accédants avec une résidence principale sur l'île, ils doivent aussi y travailler (actifs ou en recherche d'emploi) depuis au moins deux ans. Retraités ou personnes en situation de handicap sont également éligibles. Ils ne doivent enfin pas posséder de patrimoine bâti ou de terrain à bâtir en pleine jouissance ou en pleine propriété sur l'île d'Yeu.

Revente encadrée

La commune a également prévu un certain nombre de conditions suspensives liées à la construction et à la revente. Les primo-accédants doivent ainsi construire dans un délai de cinq ans à compter de la signature de l'acte et ne pourront pas revendre avant douze ans, sauf en cas de divorce, séparation ou mutation sur le continent. En outre, la revente ne peut se faire qu'au profit d'un primo-accédant répondant aux mêmes critères d'éligibilité ou de la commune. Pour éviter la spéculation, le prix de revente sera d'ailleurs basé sur l'estimation des Domaines.

Une trentaine de terrains proposés

Ces nouvelles dispositions s'appliquent aux prochains terrains mis en vente par la commune : huit terrains sur le lotissement de la Chironnière, une

vingtaine de terrains sur le lotissement de la Tonnelle, cinq terrains indépendants route de Ker-Pissot, route des Sicardières, rue du Hollandais-Volant et deux parcelles rue de l'Arméria. Leur surface va de 200 à 600 m². La procédure de publicité va être lancée prochainement pour la

commercialisation : au moment de l'inscription, les candidats devront fournir tous les justificatifs relatifs à leur éligibilité ainsi que l'accord de principe de financement de leur banque. Une information sera lancée prochainement auprès de la population.

Biens sans maître

Une nouvelle opération relative aux biens sans maître est en passe de s'achever sur l'île. Elle porte sur 133 biens pour une surface totale de 8,14 hectares, 48 étant situés en zones habitat, 8 en zone artisanale, 12 en zone agricole et 65 en zone naturelle. L'affichage obligatoire de six mois sur chaque parcelle s'est terminé début novembre, l'incorporation dans le domaine privé communal devant intervenir après la délibération du conseil municipal attendue dans les prochaines semaines.

D'autres projets à l'étude

La liste de primo-accédants intéressés, établie lors de la Semaine du logement à l'automne 2021 puis au fil de l'eau compte aujourd'hui une soixantaine de personnes. Les attentes formulées lors de leur inscription ont permis de faire évoluer les projets de lotissement. La commune continue d'ailleurs de se constituer des réserves foncières. Elle vient ainsi d'acquérir 5224 m² en zone constructible pour un futur lotissement à la Pulante.



Fourrière automobile

Comment ça marche ?

L'île a retrouvé sa fourrière automobile depuis près d'un an. L'occasion de redonner quelques explications sur son fonctionnement.

La nouvelle fourrière automobile installée près du centre technique municipal dans la zone de la Marèche dispose d'une capacité de douze véhicules, extensible en cas de forte affluence. Les véhicules à deux, trois ou quatre roues, peuvent y être

conduits pour des raisons très variées, notamment pour stationnement gênant, abusif ou dangereux, mais aussi lorsqu'il s'agit d'épaves abandonnées dans les espaces naturels. Il faut savoir qu'il n'est plus possible de s'opposer à l'enlèvement du véhicule dès lors que deux de ses roues ont quitté le sol.

Bienvenue

Depuis le 1^{er} septembre, **Émily Hurbourg**, est la nouvelle responsable de la police municipale de l'île d'Yeu. "Je suis entrée à la gendarmerie en 2001, adjoint



pendant cinq ans puis sous-officier, j'ai fini adjudante. J'ai un peu touché à tout. Cette année, j'ai profité d'une passerelle

entre la gendarmerie et la police municipale pour rejoindre l'île d'Yeu". **Émily, 41 ans, est originaire de Dordogne.** "Je ne connaissais pas l'île mais elle est magnifique ! Et j'ai reçu un excellent accueil."

Quinze jours

La procédure de remise est très cadrée et les tarifs établis au plan national. Ils comprennent au minimum les frais d'enlèvement (144,07 €) plus un jour de garde (6,42 €), soit 150,49 €, puis 6,42 € par journée supplémentaire jusqu'à un maximum de quinze jours. Au-delà, le véhicule est détruit aux frais du propriétaire si sa valeur est inférieure à 765 € ou mis en vente par les Domaines. Dans tous les cas, le propriétaire – qui figure sur la carte grise – est prévenu par lettre recommandée et a donc tout intérêt à agir vite ! Hors saison, la restitution est possible tous les jours ouvrés de 14h00 à 16h00. La procédure impose au préalable de passer à la police municipale en mairie (Tél.: 02 51 59 59 74).

Rejoignez la police municipale pour la saison 2023

La police municipale de L'île d'Yeu compte trois agents à l'année. Mais elle s'étoffe singulièrement entre avril et septembre: la commune recrute ainsi pour 2023 sept renforts pour des contrats de deux à six mois. S'il n'y a pas de profil type à proprement parler, ces postes s'adressent à des candidats qui ont un certain goût pour le social et le sens du contact... ainsi qu'un casier judiciaire vierge ! Il faut être disponible, avoir une bonne présentation, aimer le travail en équipe et savoir faire preuve de discernement. La procédure d'agrément en tant qu'ASVP (agent de surveillance de la voie publique) ou ATPM (assistant temporaire de police municipale) étant assez longue, il est important de postuler dès janvier.

Vieux bateaux

Coques en déstock



À l'initiative du Conseil départemental de la Vendée, la mairie met en place, avec

l'aide du port de plaisance et en partenariat avec l'APER, organisme national agréé par le ministère de la Transition écologique et solidaire, une opération qui vise à déconstruire et valoriser les bateaux de plaisance et de sport en fin de vie. Objectif: recycler et éviter l'enfouissement en diminuant le tonnage de tout-venant en déchèterie. Les bateaux sont acheminés par TMC en cargo à Saint-Gilles-Croix-de-Vie et rejoignent ensuite par la route l'atelier de déconstruction à L'Aiguillon-sur-Mer. Le transport est pris en charge par le Conseil départemental: l'opération est donc gratuite pour les propriétaires qui n'ont qu'à s'inscrire auprès de la mairie et à gérer l'acheminement de leur bateau jusqu'à la cale du port de plaisance sur l'île, ainsi que les formalités de radiation. Le départ de la vingtaine de bateaux inscrits pour 2022 a eu lieu en novembre. L'opération devrait être renouvelée, la déchèterie ne prenant désormais plus en charge les bateaux et les annexes y compris les petits zodiacs.



Yeu 2030 Bienvenue à Ludivine

Elle est Normande, âgée de 25 ans et titulaire d'un master urbanisme et aménagement avec un parcours environnement et aménagement suivi à l'Institut de géoarchitecture de Brest. Depuis le 10 octobre dernier, Ludivine Dubreuil est la nouvelle chargée de mission Yeu 2030. "Je m'occupe de toutes les actions et de tous les projets qui permettent à l'île d'Yeu de s'adapter au changement climatique et de l'atténuer. C'est une mission transversale qui touche à beaucoup de sujets, la mobilité, l'alimentation, le climat..." Ses premiers dossiers concernent une réflexion autour de l'implantation de panneaux photovoltaïques sur les bâtiments communaux.



Guide des associations Mise à jour 2022

Le Guide des associations édité par la commune vient d'être mis à jour. Véritable outil pratique, il a pour objectif d'aider toutes les

associations islaises à mener à bien leurs projets, à maîtriser la bonne gestion de leur administration, à protéger la responsabilité de leurs dirigeants... Le guide précise la politique de la commune en matière de vie associative, le protocole à respecter pour l'inscription des manifestations au calendrier annuel, les critères pour les subventions, l'ensemble des démarches pour organiser sa manifestation – demandes de débit de boissons, occupation du domaine public...

Disponible à la mairie, au bureau de la vie associative et à l'Office de tourisme. À télécharger sur www.mairie.ile-yeu.fr, onglet Vie culturelle, associative et sportive, rubrique Associations.

ÉTAT CIVIL

NAISSANCES

Jeanne ORSONNEAU née le 24/05/2022, de Ludovic et Stéphanie BONNO
Louise TARAUD née le 25/05/2022, de Tony et Angèle FORESTIER
Alison MOUSNIER née le 28/05/2022, de Adrien et Mallauray SIKA
Nolan BIGAUD né le 28/05/2022, de Teddy et Hélène VIAUD
Gloria GUÉRINEAU née le 20/06/2022, de Guillaume et Pauline VIAUD

Mattéo BAUDRY né le 28/07/2022, de Jean et Laurie LEHOURS
Lucie LE ROL née le 05/08/2022, de Julien et Ludivine TURBÉ
Youri GUINET né le 10/08/2022, de Brice et Gwendoline SANTOS COSTA
Charline TURBE née le 17/08/2022, de Bernard et Phenthawi ARUNKIATTIPHONGSA
Marceau LE BRIS né le 23/08/2022, de Rodrigue et Mélanie TURBÉ

Lyvio GROISARD né le 07/09/2022, de Marius et Laura CHARUAU
Colette BUCHOU née le 09/09/2022, de Pierre et Angèle BERTRAND
Émile BOUFFIER né le 24/10/2022, de Christophe et Chloé SIMON
Victor BERNARD né le 15/11/2022, de Antoine et Morgane RICHAUD
Léna DESHAYES née le 15/11/2022, de Julien et Laura ROUSSEAU

MARIAGES

21/05/2022 CASSAGNES Claire et LECONTE Vincent
21/05/2022 SALHORGNE Anaïs et BIVALSKI Nicolas
27/05/2022 MAUDOUX Perrine et VALLA Jacques-Henri
27/05/2022 PREUILH Léa et BAUDU Constantin
27/05/2022 VERGNE Nelly et GROISARD Denis
27/05/2022 DISCHAMPS Marie et CANEVET Alban
28/05/2022 RACINE Charlotte et SIRE Tom
28/05/2022 FONTORBE Constance et DANDOLO Louis
28/05/2022 BIRAUD Adeline et LAGAESSE Jérémy
04/06/2022 ZYSK Mélanie et JAULIN Christophe
04/06/2022 MIELLE Clémence et MERIENNE Josselin
09/06/2022 DENIS DE SENNEVILLE Louise et KERHUEL Tanguy
11/06/2022 NOYÉ Alizée et ROYER Pierre

11/06/2022 SICOT Adeline et LÉVESQUE Nicolas
18/06/2022 CHAPPELLIER Héloïse et ROGER Julien
21/06/2022 LEMARIGNIER Sylvie et SILENCIEUX Guy
22/06/2022 JEANNES Amélie et DIARRA Malik
25/06/2022 BÉNÉTEAU Isabelle et CHARRIER Bertrand
25/06/2022 DUCEPT Claire et MOUSTAKIM Mehdi
01/07/2022 ROUSSEAU Solène et PALLIER Quentin
08/07/2022 MAINAUD Barbara et LE BIHAN Thomas
09/07/2022 CANTIN Céline et MÉRIAN Julien
09/07/2022 TOUTAN Mannaïg et MORLOT Quentin
15/07/2022 MÉHEUT Alizée et REGNIER Séraphin
15/07/2022 PAQUIN Sophie et LASSALAS Édouard
23/07/2022 ADREIT Céline et JOLY Olivier
11/08/2022 MAURICE Leslie et DOUX Florian
13/08/2022 GAILLARD Valérie et GUILBAUD Damien

20/08/2022 VILLEDIEU DE TORCY Marguerite et TARAUD Antoine
20/08/2022 DOUVILLE DE FRANSSU Margaux et DUMOUCHEL DE PREMARE Jacques
25/08/2022 SAGLIER Charlotte et VIREY Louis
27/08/2022 PAPIN Clémence et GUÉRINEAU Thibault
03/09/2022 FRUCHET Valentin et TURBÉ Benjamin
08/09/2022 ROCHE Héloïse et GRANGE Luc
10/09/2022 GARIN-HERAUD Nathalie et KERDUFF William
17/09/2022 BOTTO Mathilde et BERTAUD François
24/09/2022 LEROY Juliette et de VILLEMANDY de la MESNIERE Arthur
30/09/2022 LAMICHE Charlotte et GUÉRIN Gaétan

DÉCÈS

MANDIN Roger (83 ans), le 11/05/2022 à L'Île-d'Yeu
DUPONT Laurent (99 ans), le 16/05/2022 à L'Île-d'Yeu
NOURY Pierre (74 ans), le 22/05/2022 à L'Île-d'Yeu
BOISSIER épouse SILENCIEUX Lucette (97 ans), le 03/06/2022 à L'Île-d'Yeu
TARAUD Abel (61 ans), le 11/06/2022 à La Roche-sur-Yon
MONTAGNE épouse JARNY Marie-Madeleine (102 ans), le 25/06/2022 à L'Île-d'Yeu
DUCOM épouse BENOIT Jacqueline (100 ans), le 01/07/2022 à L'Île-d'Yeu
BERLIVET André (83 ans), le 06/07/2022 à L'Île-d'Yeu
DIMIER Michel (92 ans), le 23/07/2022 à L'Île-d'Yeu
LAIDIN épouse GUÉRIN Hélène (98 ans), le 31/07/2022 à L'Île-d'Yeu

FRADET épouse SOCHARD Jacqueline (95 ans), le 01/08/2022 à L'Île-d'Yeu
LEFORT Jacques (80 ans), le 01/05/2022 à Saint-Herblain
GAUTIER épouse GROISARD Sylvia (66 ans), le 06/08/2022 à Montaigu
RATHOUIT épouse NAUD Hélène (90 ans), le 08/08/2022 à L'Île-d'Yeu
MÉCHIN épouse PLANCHOT Marie-Thérèse (74 ans), le 15/08/2022 à Challans
PLACE épouse GUYON Sylvie (71 ans), le 16/08/2022 à L'Île-d'Yeu
PALVADEAU Christian (75 ans), le 17/08/2022 à La Roche-sur-Yon

LE BRIS Richard (55 ans), le 21/08/2022 à L'Île-d'Yeu
BÉNÉTEAU épouse CADOU Marie (76 ans), le 11/10/2022 à L'Île-d'Yeu
COUTHOUIS Armand (77 ans), le 11/10/2022 à L'Île-d'Yeu
DRIN épouse MOUSNIER Marie-Line (66 ans), le 11/10/2022 à Saint-Herblain
CADOU Jacques (66 ans), le 26/10/2022 à Challans
BÉNÉTEAU Yvonne épouse TURBÉ (75 ans), le 04/11/2022 à Nantes
CONAN Thérèse (92 ans), le 05/11/2022 à L'Île-d'Yeu
FRIOUX Christian (67 ans), le 15/11/2022 à La Roche-sur-Yon
DESVOUGES Marc (59 ans), le 21/11/2022 à Challans

Dératisation: une politique offensive



L'île d'Yeu est un territoire riche en biodiversité où les rats trouvent facilement leur nourriture. La mairie a contracté cette année avec un nouveau prestataire JLM Multi Traitements et

son antenne Oya Traitements. Il est chargé de traiter l'ensemble du domaine public, en ciblant plus particulièrement les abords des sites de collecte des déchets – points tri, corbeilles, les abords des plages... Le nombre de boîtes a aussi été multiplié par trois. Au cours des trois campagnes annuelles, près de 300 boîtes sont disposées et contrôlées régulièrement. Attention à ne pas toucher aux boîtes et à ne jamais les déplacer, cela perturbe le dispositif et son suivi. Si vous pensez qu'un secteur est mal protégé, il suffit de



Collecte des ordures ménagères 2023

Joint à ce magazine municipal, le calendrier de collecte des ordures ménagères 2023 est également disponible en mairie et téléchargeable sur www.mairie.ile-yeu.fr, onglet Cadre de vie, rubrique Déchets, collectes...

la signaler au service environnement de la mairie. Rappelons qu'il appartient aux particuliers de traiter chez eux. Quelques mesures préventives pour ne pas attirer les rats: conserver la nourriture à l'abri, ne pas laisser traîner les restes de repas ni les ordures (il faut les jeter directement dans les poubelles munies d'un couvercle), vider et ranger les gamelles des animaux domestiques le soir, ranger pour ne pas fournir de cachettes aux rats...

EXPRESSION POLITIQUE

UNE ÎLE, UNE ÉQUIPE

Pôle culturel

Le chantier du pôle culturel du Petit-Chiron est à l'arrêt suite à la défaillance de l'entreprise retenue pour la charpente qui a déposé le bilan.

Nous devons donc, par voie d'appel d'offres, trouver une autre entreprise pour réaliser ce lot important puisqu'il impacte les autres prestataires qui devaient intervenir à la suite sur la construction de cet équipement. Ce changement de prestataire risque aussi d'avoir des implications dans le financement.

Nous espérons la livraison pour début 2024.

Dératisation

La prolifération des rats sur notre île est une gêne pour tous. Jusqu'alors, la dératisation s'appuyait sur le signalement effectué par les particuliers. Nous avons choisi de changer de stratégie et de compléter notre action autour des lieux propices à cette prolifération (zone artisanale, hauts de plages, points tri...), et maillé le territoire.

Nous avons réalisé un appel d'offres pour mettre en place cette nouvelle stratégie. Ainsi le nombre de pièges a été doublé et nous pensons contenir la population de rats dans des limites acceptables.

Marais de la Guerche

Nous avons mené un début de réhabilitation du marais de la Guerche avec notamment l'arrachage du baccharis qui avait tendance à l'envahir.

Il nous faudra continuer de lutter contre cette espèce invasive mais aussi poursuivre la réhabilitation avec notamment la réfection des ouvrages hydrauliques et procéder à l'entretien des canaux afin de favoriser le bon état écologique de ce site d'exception.

M'YEU ENSEMBLE

Quartier des Usines

La réhabilitation du quartier des usines était un thème majeur de notre campagne municipale de 2020.

Nous sommes heureux de vous apprendre que la majorité municipale a décidé de reprendre notre proposition, et a soumis au vote du conseil municipal de juillet le lancement des études préalables sur l'aménagement du quartier, et la rénovation de la Spay et de l'Encan.

Nous avons bien entendu voté pour ce projet, qui a donc été approuvé à l'unanimité.

Le coût pour la première phase Spay/Encan est estimé à 14 millions d'euros HT. Pour tout le quartier il faudra plus du double. Avec l'inflation, espérons que le budget de la commune pourra sortir tout cet argent!

Si tout va bien, les travaux de la première phase s'achèveront en 2026.

Mauvaise communication sur les travaux

Vous avez sûrement constaté avec surprise le début des travaux pour la construction du nouveau bâtiment de la conserverie de l'île d'Yeu, avec la suppression du parking Neptune et l'arrachage des pins qui le bordaient.

Pour compenser le manque de places de parking, vous êtes allé garer votre voiture sur le parking de l'église du port... mais pas de chance, juste avant le début des vacances de la Toussaint, il a aussi été fermé!

Le manque de communication est déplorable: c'était facile de poser de grands panneaux sur ces sites courant septembre pour mieux vous prévenir!

Suivez-nous sur Facebook M'YEU Ensemble et venez nous rencontrer le 3^e mardi du mois à 18h00 à l'École des pêches, au 1^{er} étage.

Jeanlin Henry

Un œil objectif

Ce photographe passionné vient de céder un fonds de 10 000 images à la commune de L'Île d'Yeu. Une bonne raison pour tirer son portrait...

"Je suis Islais d'origine, mais je suis né, j'ai habité à Nantes jusqu'à ma retraite. Aujourd'hui, je vis à l'île d'Yeu où j'ai passé toutes mes vacances depuis que j'étais tout petit." Jeanlin (Jean-Marcelin pour l'état civil) Henry, 76 ans, est issu d'une famille de marins au long cours. "Ma grand-mère islaise a fait deux tours du monde à la voile! À l'époque, mon grand-père qui était capitaine avait le droit d'embarquer sa femme. Il a acheté son premier appareil photo en 1905 lors d'une escale à San Francisco. Il a beaucoup photographié des scènes de vie sur son voilier."



Et que ça saute!

Une hérédité qui a dû marquer le jeune Jeanlin. Dès 11-12 ans, à Nantes et sur l'île, il commence à prendre des photos qu'il développe dans la salle de bains familiale avec son frère Amand. Après un job d'été chez un photographe nantais, Jeanlin entame son apprentissage de photographe et décroche son CAP. Il effectue son service militaire dans un régiment parachutiste en tant que photographe de l'état-major. "Même quand

je sautais, c'était avec l'appareil photo!" En retrouvant la vie civile, il devient photographe, un métier qu'il occupera jusqu'à sa retraite en 2003. Il n'a toutefois jamais eu les deux pieds dans le même sabot: "À partir de 1975 et pendant trente ans, j'ai fait partie de la SNSM de l'île d'Yeu et j'ai dirigé pendant quinze ans le centre de formation de la SNSM de Nantes. J'ai participé à la création de la Section des sauveteurs plongeurs de l'île d'Yeu, qui a été opérationnelle de 1988 à 2008 pour la recherche en mer en hélicoptère. J'ai le diplôme de moniteur de colonies de vacances, je suis parachutiste, maître-nageur sauveteur et moniteur instructeur de plongée en scaphandre autonome." Sans lâcher l'appareil photo...

La pêche aux images

"J'adore le portrait. Je suis un passeur d'images, de souvenirs sur la vie quotidienne des marins islais. J'ai pris des photos à chaque fois que je venais sur l'île d'Yeu. Ce que

j'aime, ce sont les hommes dans la rue, sur les bateaux." Son premier reportage sur le quotidien des pêcheurs date de 1967. Il avait embarqué sur le Jos avec deux appareils photo et une caméra super 8 pour



la dernière campagne de pêche au thon de l'année. "Ça a duré vingt jours. Je crois que j'ai été malade du

début à la fin, j'ai perdu dix kilos. Mais c'est mon plus beau souvenir." Certaines des photos en noir et blanc et des images en couleurs prises à cette occasion ont été réunies en 2016 dans le film Portrait de marins produit par Oya Films. Et sa photo de Jos, le patron, a été sélectionnée et exposée au 44^e Salon des peintres de la Marine à Paris en 2017.

Le fonds qu'il cède aujourd'hui au service patrimoine de la commune représente quarante ans de diapositives sur l'île d'Yeu: paysages, photos d'actualité, portraits sur le vif... Certaines ont illustré des livres sur l'île publiés avec son frère Jean-François.



La photo de Joseph Friou, patron du Jos a été exposée lors de l'édition 2017 du Salon des peintres de la Marine à Paris.

Agenda culturel



SAMEDI 28 JANVIER

Théâtre **Pour Le meilleur et pour le dire**

Quand une hypersensible qui n'ose pas assumer ses intuitions, tombe amoureuse d'un homme merveilleusement vulnérable qui se réfugie dans le non-dit, le malentendu peut les mener à la séparation... Sauf si l'entourage s'en mêle ou si la psychanalyse le démêle.

■ **Durée 1 h 20. À 21 h 00, casino**

SAMEDI 11 FÉVRIER

Concert Clément Bertrand **Peau à peau**

Les projets de Clément Bertrand se continuent les uns les autres. Ainsi, le titre qui terminait son dernier album *Secondes Tigre* devient porte d'entrée pour son recueil *Peau à peau*. Ou comment une décision lourde de sens prise en musique amène à la naissance d'une vie balbutiante sur papier. Le cadre est donné: du premier jour au premier pas. Spectacle issu d'une résidence de création sur l'île d'Yeu.

■ **Durée 50 minutes. À 21 h 00, casino**

© P. Cuidou



Les projets de Clément Bertrand se continuent les uns les autres. Ainsi, le titre qui terminait son

JEUDI 16 FÉVRIER

Spectacle jeune public, dessin en sable et musique en direct **Poucette**



D'après le conte d'Andersen. Dans le sable, des images apparaissent,

disparaissent, s'enroulent autour d'une musique... Devant les yeux et les oreilles des spectateurs, une histoire se dessine: celle de Poucette, l'enfant immense et minuscule. Projection en direct de dessins dans le sable, sur un air de conte... À partir de 2 ans.

■ **Durée 1 h 15. À 10 h 30, ciné-islais**

SAMEDI 4 MARS

Concert soul music **JP Bimeni & The Black Belts/Purple**

Le chanteur soul d'origine burundaise, JP Bimeni respire l'optimisme dans son deuxième album, *Give Me Hope*. Bimeni arrive à canaliser le groove de son héros Otis Redding tout en méditant sur des thèmes sérieux. *Give Me Hope* oscille entre



la Motown classique des années 60, et la soul, le psychédéisme et l'afro-funk inspirés par Stax. Sa voix solaire qui touche à l'âme, sa conscience profonde et sa vulnérabilité s'affichent sans perdre la sensibilité pop. JP Bimeni partagera la scène avec Purple, groupe de rock psychédélique aux fortes influences seventies qui distille un son hybride, entre blues, rock et esthétiques plus modernes. Concert issu d'une résidence de création sur l'île d'Yeu.

■ **Durée 2 h. À 21 h 00, casino**

SAMEDI 1^{ER} AVRIL

Spectacle jeune public de cirque et music-hall **Elastic et Francesca – El spettacolo!**



Venez découvrir comment un pseudo-grand artiste et sa pseudo-assistante vont malgré eux transformer un pseudo-grand spectacle en un tourbillon de moments déjantés et cocasses. Qui des deux craquera en premier face aux accumulations de gaffes de l'autre? À partir de 5 ans.

■ **Durée 1 h 15. À 21 h 00, casino**

Dolmen de la Planche-à-Puare

Ça creuse!

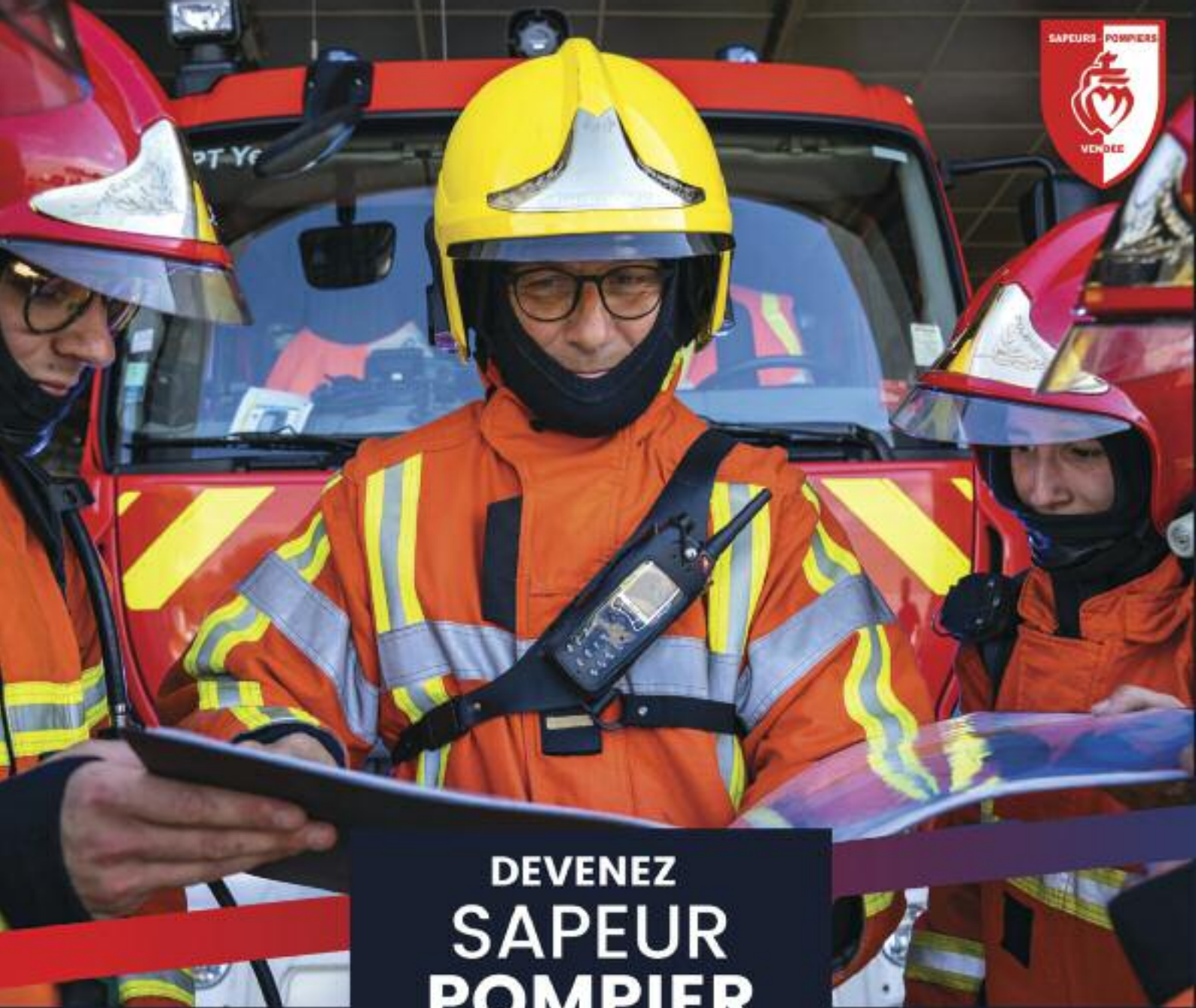
Les dernières fouilles du site avaient eu lieu à la fin du XIX^e siècle. Une nouvelle campagne a été menée en juin dernier.

Avec ses trois chambres funéraires forment une croix, ce dolmen assez unique témoigne des pratiques funéraires du Néolithique moyen. Ce site classé Monument historique depuis 1887 est aujourd'hui menacé par la remontée du niveau de la mer et l'érosion du trait de côte. Alertés par la mairie, les Monuments historiques et le Service régional d'archéologie ont lancé une proposition de chantier de recherche franco-suédois dans le cadre d'un programme européen. Les fouilles ont donc été menées par deux chercheurs, Jean-Noël Guyado, Université de Nantes, et Bettina Schultz Paulsson, Université de Göteborg, épaulés par une dizaine d'étudiants.



Une conférence publique en 2023

L'objectif de la chercheuse suédoise était de dater l'utilisation de cette tombe et de comprendre comment l'architecture des dolmens s'est répandue en Europe. Le Français souhaitait savoir comment le monument avait été construit et faire le lien entre la matière première utilisée par les bâtisseurs et les sources d'exploitation. Il est aujourd'hui trop tôt pour dévoiler les résultats de ces travaux, différents échantillons étant en cours d'étude en laboratoire. Mais une conférence prévue sur l'île en 2023 par les fouilleurs permettra de présenter au public les découvertes réalisées lors de cette opération.



DEVENEZ SAPEUR POMPIER

sur votre île

Pourquoi pas moi ?

- ✓ J'ai envie de m'épanouir au travers d'une activité tournée vers les autres
- ✓ J'ai envie de rejoindre une équipe motivée
- ✓ J'ai envie de proposer mon aide pour porter secours

Ai-je le bon profil ?

- ✓ Je suis en forme physiquement
- ✓ J'habite sur l'île d'Yeu
- ✓ J'ai au moins 16 ans

Contactez le Lieutenant Romain DE BIASIO
Centre d'incendie et de secours de l'île d'Yeu :

✉ romain.debiasio@sdis-vendee.fr ☎ 06 21 53 37 96

